

1^{er} Mars 2007 VIE PROFESSIONNELLE ET FORMATION

ACCUEIL par Sylvie Augagneur, présidente de HandicapS en Pays Beaujolais :

- bref rappel du projet d'Etats Généraux du Handicap porté par l'association. Adhésions. 13 octobre 2007
- nouvelles des personnes absentes
- la place du thème de ce soir dans la démarche
- infos de la délégation qui s'est rendue à la réunion CCI-AGEFIPH

INTRODUCTION

- tour de table : les participants qui le souhaitent annoncent brièvement ce que sera l'objet de leur intervention

TÉMOIGNAGES - DÉBAT

A la recherche d'un emploi : le problème des revenus et du cumul AAH/salaire

- o Melle E. : Au mois de janvier, contrat d'avenir => 700 euros AAH + Assedic. Entretien d'embauche, simulation à la CAF. Total : moins de 100 euros par mois. Paradoxe de l'aide reçue par les employeurs, les OF... pour que les personnes handicapés accèdent à l'emploi et de la diminution de revenu pour la personne handicapée.

Réactions :

- o C'est un phénomène fréquent qui se pose pour beaucoup de personnes qui disposent d'aides. Il vaut parfois mieux être assisté que de travailler. Idem lorsqu'on passe d'une situation de célibataire à une situation de couple.
- o C'est une cause de protestation constante des associations. Pour le financement des aides à domicile, les choses ont bougé : elles sont passées à 17 euros de l'heure.
- o C'est le travail qui donne la dignité et non l'assistantat. Mon fils a une hantise : devoir se lever le matin et ne rien avoir à faire.

Face à l'employeur « profiteur »

- o Melle S. (demandeuse d'emploi en situation de handicap) : Un employeur m'a proposé un emploi en me débauchant de là où j'étais, j'ai fait un an et demi en interim. Ma reconnaissance de « travailleuse handicapée » a pris fin et n'a pas été renouvelée à temps, j'ai été licenciée car je ne lui profitais plus assez. (Le statut de TH doit être renouvelé à période prévue stipulée sur la notification.)

Réactions :

- o Il faut toujours tout justifier !
- o demandeur d'emploi SH : pension d'invalidité 2^{ème} catégorie sécu. 500 euros par mois, plus d'indemnités. Employé à

l'hôpital de villefranche dans le cadre d'un CES (contrat emploi solidarité). A la fin du contrat n'a pas été embauché. N'a pas retrouvé d'emploi. S'est investi dans une activité sportive (hand-ball).

- J'ai un emploi qui « ne coûte rien » à l'hôpital. Grande incertitude pour l'après contrat. Je gagnais plus en restant au chômage.

Un employeur artisan du bâtiment accueillant un jeune travailleur porteur de handicap

- Mme C. : Je suis employeur d'un neveu handicapé. Un jeune de la famille embauché pour rendre service. Au bout de deux mois, les parents ont dit qu'il était handicapé. Il ne prenait pas d'initiative, se faisait mal tout le temps... au bout de trois ans, il a réussi son permis de conduire. Il a réussi le code du premier coup ; on s'est dit qu'il avait des capacités même si tout le monde autour de lui, ses propres parents lui disaient qu'il était nul, incapable.

J'ai du taper à plein de portes pour l'aider car nous, les employeurs, on ne connaît rien à tous les méandres de ce système. A l'ADAPT, ils nous ont aidé car on avait repéré qu'il ne savait pas compter. On lui a fait donner des cours à l'IFRA à Villefranche. C'est un travail très long pour qu'il progresse. On y arrive tout doucement parce qu'on s'y est attaché, et puis c'est quelqu'un de la famille. Il a 24 ans, on envisage peut-être un CAP...

- Mme R. (Cap emploi) : il faut aussi faire tout un travail pour que la personne soit reconnue handicapée par sa propre famille.

Pratique d'entreprise en ressources humaines

- J'apporte une information sur les pratiques en ressources humaines chez Renault Trucks. Chargée de mission recrutée spécialement pour tenir l'objectif des 6% de personnes en SH, y compris les propres employés de l'entreprise devenant handicapés (accidents du travail ou accident de la vie). Difficulté de détecter sur les CV quelles sont les personnes en situation de handicap.

Etudiant :

- M. A. : Je suis étudiant en BTS informatique au lycée Notre-Dame : j'ai toujours connu une scolarité normale, au milieu des autres élèves. J'espère que ça va continuer comme cela en abordant le monde du travail, qu'on reconnaitra d'abord mes compétences.

Formation des jeunes

- Il y a toujours des dossiers à remplir... Dans le Centre d'Education Motrice que fréquente mon fils, je sens peu de combativité pour l'aider à accéder à une vraie qualification

professionnelle. Il n'y a pas de projet écrit, avec des objectifs précis. A quel moment on s'interroge dans le parcours des jeunes pour envisager leur avenir professionnel.

- On doit passer d'une vision protectrice des personnes en SH à une reconnaissance de leurs capacités. Les outils de suivi du type contrats de séjour... se mettent lentement (trop) en place.
- Melle E. : il est difficile de faire l'évaluation d'un jeune en SH. Il est susceptible de beaucoup de progrès.
- Melle V. : je suis allée visiter un CAT. Les activités ne sont pas à mon goût : conditionnement, électricité, travail du métal. A la COTOREP, on m'a fait un test pour savoir quelle était mon intelligence... ça m'a fait très mal ! On ne nous demande pas : qu'est-ce que vous aimez, comment on peut vous aider ? J'ai très envie de faire quelque chose, de me sentir utile, digne, aller de l'avant..
- La loi de 2005 fait obligation de donner la parole à la personne pour bâtir à partir de ses désirs son projet de vie. Il y a bien des difficultés pour l'élaborer, pour le faire reconnaître, pour échapper au dilemme : plus on montre de capacités, plus les aides risquent de diminuer.

Un projet de scolarisation et d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap ou malades :

- M.Gérard Derobert, Directeur collège St André Tarare : 40-50 élèves en situation de handicap sont accueillis dans l'établissement sur un effectif de 500 élèves environ. On veut apporter une réponse aux jeunes et aux familles. Il nous faut des personnels compétents. Pour le multi handicap, il n'y avait pas d'UPI... Il n'y avait pas grand chose pour aller jusqu'à une qualification. Il faut s'adapter aussi au marché de l'emploi local. On a créé une section « CAP service aux personnes ». On a créé un pôle médico-social qui peut intervenir aussi bien dans les écoles que dans le milieu professionnel.
- Jean-Patrick Pontet, professeur : l'esprit de notre équipe : on crée un section aéronautique au collège pour apprendre à piloter un avion. Les premiers qui iront voler sont les enfants de l'UPI.
- Gérard Derobert : la principale difficulté ne vient pas des enfants en situation de handicap ; elle vient des adultes et leurs peurs.

Un ESAT « hors les murs »

- Pierre Lannes : ESAT hors murs de l'APAJH. Il faut placer la barre assez haut si on veut avoir des résultats. Il y a 20 ans, personne ne voulait des enfants DI dans les écoles ; ce n'était pas pensable. Les choses évoluent mais il faut du temps. Les 20 places de notre ESAT à Vaulx en Velin sont destinées à des personnes porteuses de différents types de handicap. Il y a un système d'aide, de soutien, de formation pour les travailleurs.

11 personnes sont en entreprise, 7 sont mises à disposition de l'entreprise. 4 personnes ont été embauchées depuis un an de fonctionnement. 100 personnes sont passées sur ces 20 places mais beaucoup ont trop de difficultés pour tenir en milieu ordinaire.

Le volet emploi du projet AGIVR-MSA-CG sur le nord du département

- Michèle Ducroux (AS MSA) : Problèmes du nord de département. Dans tous les volets. Projet de création d'un CAT ouvert à la vie locale, aux entreprises, pas un lieu de réclusion pour les personnes en SH. L'ensemble du projet vise l'intégration.. Pour l'emploi, on inventorie les possibilités de travail. Il y a des pistes dans l'agriculture proposée par le CG. On cherche à intégrer les gens dans des exploitations. Une piste aussi sur la blanchisserie et les emplois de services utiles pour des communes et pour des particuliers. Projet avec le CG sur les forêts départementales, la voie verte.

En CONCLUSION

1- Pour les personnes en situation de handicap :

Leurs souhaits :

Volonté de travailler, être digne

Avoir une vie active ; aller de l'avant ; se sentir utile

Les écueils :

Lourdeur des dossiers et lenteur administrative ;

Problème des dossiers constitués à partir des incapacités non pas des potentialités ;

Tabou du handicap

Les dysfonctionnements liés au législatif :

Revenu des personnes en situation de handicap (AAH/aides)

Problème des contrats aidés non reconductibles

2- Pour l'employeur :

Nécessite beaucoup d'investissement de l'équipe de travail ; Méconnaissance de tout ce qui concerne l'environnement et l'accompagnement de la personne handicapée en situation de travail.

3- pour tous :

Garder à l'esprit qu'il faut en finir avec la compassion et la charité et Développer l'humanisme et la solidarité.